

VIVRE ENSEMBLE À LA CAMPAGNE

Charte de bon voisinage



VIVRE ENSEMBLE À LA CAMPAGNE

Pour les nouveaux habitants qui aspirent à vivre au grand air et à plus d'espace, les désillusions seraient-elles au bout du chemin de terre ?

Suite à des mécontentements signalés par les habitants et les agriculteurs, les élus de la commission environnement de Beaupréau-en-Mauges ont souhaité créer un guide pour lever les incompréhensions, faire découvrir les métiers de l'agriculture et certaines réalités du monde rural. Ce travail a fait l'objet d'un projet d'étude pour les stagiaires en formation Technicien Agricole du centre de formation de Jallais.

L'enquête réalisée auprès des habitants, agriculteur, et élus a permis de répertorier les différentes nuisances et désaccords sur la commune.

La campagne est un endroit où tout le monde doit trouver sa place. Mieux se comprendre c'est mieux se connaître et se respecter.

Nous, futurs agriculteurs en formation Technicien Agricole au centre de formation de Jallais, avons relevé le défi ! A travers cette charte vous trouverez quelques questions et éléments de réponses.

Les stagiaires
"Technicien Agricole" de Jallais

Nous habitons à la campagne. Le travail des agriculteurs a un impact sur mon quotidien. J'aimerais comprendre leurs contraintes.

Je suis agriculteur, la campagne est mon lieu de travail. Les relations ne sont pas toujours sereines avec mes voisins.

Je suis élu local. En cas de désaccord entre les agriculteurs et les néo-ruraux, je peux intervenir en tant que médiateur pour apaiser les tensions.



Les élus de la commission environnement de Beaupréau-en-Mauges sont heureux de vous présenter cette charte de bon voisinage entre agriculteurs et habitants des zones rurales.

Les logements laissés par les agriculteurs sont souvent repris et rénovés, malgré le fait que les zones agricoles ne soient normalement pas vouées à la construction de nouvelles maisons. De nouveaux habitants et surtout des familles s'y installent. Cela contribue à la sauvegarde du patrimoine bâti et au dynamisme de toute la commune (commerces, écoles, associations...).

Néanmoins, en tant qu'élus, nous constatons parfois des incompréhensions des pratiques agricoles et des gênes qu'elles peuvent occasionner. Ils nous a donc semblé essentiel d'élaborer une charte, afin de faciliter le dialogue entre agriculteurs et habitants.

Rappelons que la production agricole locale nous nourrit largement, à hauteur de 639 000 personnes sur Beaupréau-en-Mauges qui compte environ 23 000 habitants. Elle participe aussi à l'entretien des paysages et a un rôle central dans la préservation de l'environnement.

Pour travailler sur ce sujet, nous avons mandaté, avec l'aide du service communication de la commune, les stagiaires "Techniciens agricole" du Centre de Formation Professionnel de Jallais. Nous remercions et félicitons les étudiants pour la réalisation de ce document pédagogique.

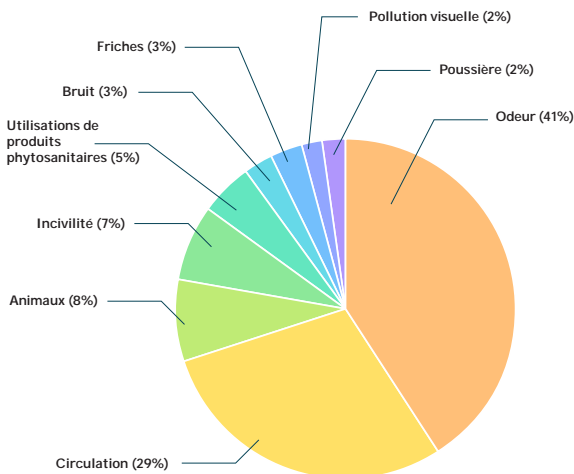
N'hésitez à parcourir ces quelques feuilles qui nous l'espérons faciliteront le dialogue entre voisins.

Régis Lebrun,
adjoint à l'environnement
et aux énergies renouvelables.

LES NUISANCES RÉVÉLÉES PAR L'ENQUÊTE

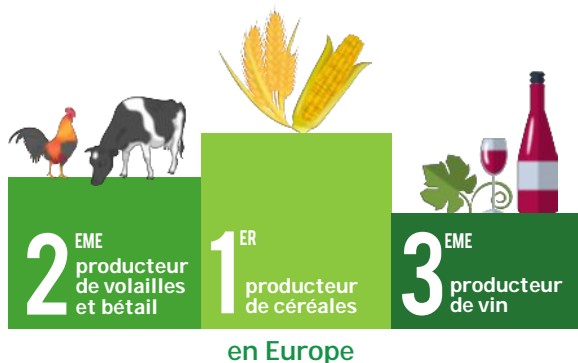
Cette charte de bon voisinage a pour vocation d'**interroger les habitants néo-ruraux et les agriculteurs sur leurs habitudes** et donner quelques outils pour améliorer les relations.

142 réponses traitées :
36% d'habitants
36% d'agriculteurs
28% d'élus



LA FRANCE, PAYS DE L'AGRICULTURE

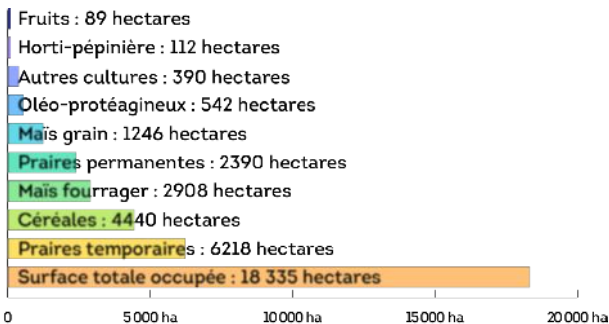
La France est le **premier producteur et le deuxième exportateur de l'Union Européenne**. La moitié de sa surface est consacrée à la culture de fruits, légumes, céréales et d'élevages. Il y a près de **470 000 fermes dans le pays**, 885 400 personnes y vivent et y travaillent.



L'AGRICULTURE À BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

À Beaufréau-en-Mauges, **90% des exploitations sont consacrées à la production animale**. Les bovins lait et viande représentent 65% des exploitations animales. On retrouve également des productions ovines, caprines, porcines et avicoles.

Les cultures occupent quant à elles **18 335 hectares**, répartis ainsi :



Ainsi, le territoire de Beaufréau-en-Mauges peut nourrir 639 976 personnes, **soit près de 28 fois le nombre d'habitants**.

CE TERRITOIRE NOURRIT
639 976
PERSONNES PAR AN*

Beaufréau-en-Mauges
Agriculture
Ville de Beaufréau-en-Mauges



LE TEMPS DE TRAVAIL DES AGRICULTEURS



Question :

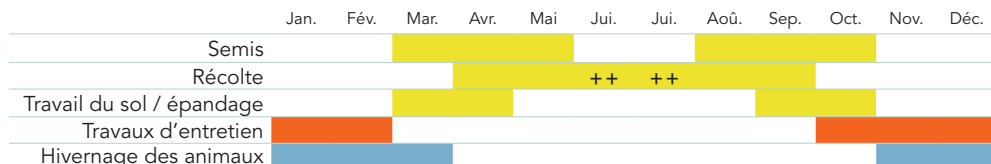
On voit souvent des agriculteurs sur les routes au printemps, en été ou à l'automne. Cela veut-il dire qu'ils ne travaillent pas l'hiver ?

Réponse :

Non, nous travaillons toute l'année. L'hiver notre attention ne se porte plus dans les champs mais d'avantage sur les élevages.



Principaux travaux saisonniers :



Quelque soit notre activité principale notre emploi du temps est très chargé !



70% des agriculteurs travaillent **plus de 50 heures par semaine**

27% des agriculteurs travaillent **entre 35 et 50 heures** par semaine

3% des agriculteurs travaillent **moins de 35 heures** par semaine

Baromètre agricole Terre-net BVA juillet 2014



L'organisation du travail dans les exploitations est tributaire de plusieurs paramètres comme les saisons, les conditions météorologiques ou les contraintes de certains fournisseurs. C'est pourquoi les agriculteurs travaillent parfois tard le soir ou le week-end. Le maintien des activités agricoles passe par une vraie réflexion sur ces questions d'organisation.



LES ODEURS

Question :

Les odeurs d'épandage de fumier et de lisier me dérangent.

Est-il possible de les limiter ?

Réponse :

Les zones résidentielles et rurales sont de plus en plus proches. Pour épandre nos matières organiques, nous respectons les dates réglementaires et les conditions climatiques, mais je comprends que ces odeurs soient gênantes.

Le fumier et le lisier sont des engrais naturels qui agissent comme nourriture pour le sol. Ce sont les micro-organismes du sol, en contact avec l'oxygène, qui décomposent les particules. En épandant mon fumier je n'utilise pas d'engrais chimique.

L'enfouissement profond des fumiers pourraient limiter les odeurs. Cependant, pour aider la plante à se développer, les engrais de ferme ne doivent pas être enfouis. En restant à la surface, ils poussent les vers à remonter et participent à l'amélioration de la structure du sol.

**Fumier = matière organique
qui nourrit les vers**



En résumé, l'odeur est gênante une journée mais ces engrais naturels sont indispensables pour respecter le bon équilibre du sol !



LES MOUCHES

Question :

Je suis envahi par les mouches.
Viennent-elles de la ferme ?



Réponse :

Oui, ce sont mes animaux qui les attirent !

Le développement des mouches dans les élevages agricoles est une cause fréquente d'inconfort et de problème sanitaire. Elles participent à la décomposition du compost.

Pour limiter les désagréments, il est possible d'installer des moustiquaires sur vos fenêtres.



LES FRICHES

Question :

Dans le champ à côté de chez nous il y a plein de mauvaises herbes qui attirent des nuisibles !
Pourquoi l'agriculteur le laisse-t-il en friche ?

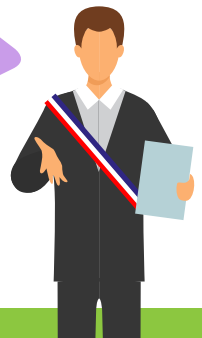


Réponse :

Les friches sont indispensables pour préserver l'éco-système. Les animaux vont s'y réfugier, s'y nourrir, s'y reproduire.



Pour valoriser ces espaces, nous pouvons imaginer la mise en place d'éco-pâturage. Des animaux sont installés pour entretenir ces espaces. Il en existe plusieurs à Beaupréau-en-Mauges, comme ici à Jallais.



LES ROUTES SALES

Question :

Perte de chargement ou d'ensilage, terre, blé : souvent, les routes autour de chez moi sont sales. Je trouve ça dangereux ! Que faire ?



Réponse :

Les transports de matières, le travail des champs et des terres grasses, la traversée du bétail pour la traite ou pour changer de pâture peuvent engendrer des salissures sur la route.

En tant qu'agriculteur, je m'engage à :

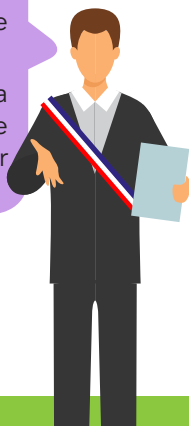
- » éviter autant que possible les dépôts sur les routes
- » mettre en place des panneaux pour prévenir les automobilistes



- » nettoyer dès que possible les routes.

Il est parfois difficile pour l'agriculteur de nettoyer immédiatement les routes. Merci de faire preuve d'un peu de patience et de compréhension.

Si le problème persiste, la meilleure solution reste de discuter avec l'agriculteur concerné.



LA CIRCULATION



Question :

Pourquoi les agriculteurs sont-ils toujours sur la route quand nous y sommes ? Cela crée des bouchons et augmente les risques d'accidents.

Réponse :

Les champs ne se trouvent pas forcément à côté de la ferme, je suis donc contraint d'emprunter la voie publique pour travailler. Les tracteurs et le matériel tracté sont de plus en plus gros et les routes de moins en moins larges, le croisement d'engins agricoles peut alors être difficile.

Ne prenez pas de risque inutile en essayant de me dépasser sans visibilité ! De mon côté, j'essaie au maximum d'emprunter les chemins agricoles.

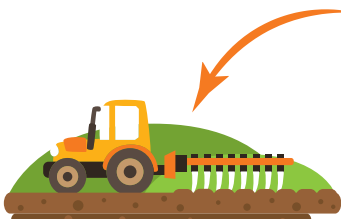


Finalités des déplacements des agriculteurs :

Chantier d'entraide



Livraison des récoltes



Travaux des champs

Entretien du matériel



LES SENTIERS DE RANDONNÉE



Question :

Nous aimons bien marcher dans un environnement propre et entretenu, mais certains chemins de randonnée sont vraiment abimés par les passages des tracteurs. Pourquoi les agriculteurs n'entretiennent-ils pas les haies et les chemins ?

Réponse :

Pour pouvoir accéder à nos différents champs, nous entretenons régulièrement les haies et les bas-côtés. Malheureusement le passage des tracteurs peut endommager les chemins, surtout lorsqu'ils sont gorgés d'eau. Nous nous engageons à limiter les dégats causés lors de nos déplacements et à les remettre en état.

Parfois, des promeneurs traversent mes champs, ce qui peut effrayer le troupeau. Je retrouve aussi des déchets dans les champs et dans mon fourrage ! Ces emballages plastiques, bouteilles en verre ou aluminium non biodégradables sont dangereux pour l'environnement, mais aussi pour mes animaux qui peuvent se blesser en les ingérant.



Je n'avais pas conscience que mes déchets avaient un tel impact sur les animaux et l'environnement. Lors de ma prochaine randonnée, je garderai mes déchets avec moi ou je le jetterai dans une poubelle. Je ferai également attention de rester sur les chemins et de ne pas traverser les champs ou les fermes.

LES CHIENS EN DIVAGATION



Question :

Lorsque l'on se promène à proximité des fermes, on croise souvent des chiens. Ils aboient et on l'air menaçant. Qu'elle est la bonne attitude à adopter ?

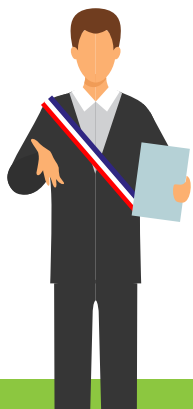
Réponse :

Ces chiens dits "de ferme" ont pour but de dissuader et signaler les intrusions sur les exploitations qui sont généralement vastes. Face à ces chiens, il est conseillé de :

- » rester calme et les ignorer
- » ne pas les regarder dans les yeux et ne pas essayer de les caresser
- » descendre de son vélo et le placer entre soi et le chien.



Merci pour ces conseils. De mon côté, lorsque je me promène, je tiens mon chien en laisse pour éviter qu'il n'entre dans les champs et effraie les troupeaux.



En effet, chaque propriétaire est responsable de son animal. Lors de balade ou si votre habitation se trouve à proximité d'exploitations agricoles, il est important de veiller à ce que votre chien ne divague pas dans les champs. Même sans méchante intention, un chien peut effrayer un troupeau qui, dans l'effolement, peut casser les clôtures, se retrouver sur la route et provoquer un accident.

Un chien peut aussi blesser le troupeau, ce qui est préjudiciable pour l'éleveur qui doit soigner voir, dans le pire des cas, euthanasier l'animal.

LES PESTICIDES

Question :

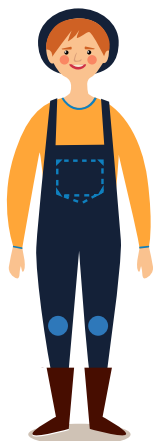
Depuis le début de l'année, je n'ai plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires dans mon jardin. Pourtant, les agriculteurs continuent d'utiliser ces produits. Mon jardin et les chemins pédestres sont exposés et c'est dangereux pour l'environnement ! N'existe-t-il pas de solutions ?



Réponse :

Comme vous, la protection de l'environnement est une cause importante pour moi. Mais à l'heure actuelle, j'utilise encore des pesticides pour lutter contre les maladies, les mauvaises herbes ou les insectes nuisibles. La mise en place d'une agriculture sans produits phytosanitaires demande du temps et des moyens. Chaque année, je fais des efforts pour réduire l'utilisation de ces produits pour aller vers une agriculture raisonnée ou biologique.

Pour limiter l'exposition des particuliers, je respecte la réglementation en mettant en place une zone non traitée à proximité des habitations et j'évite de traiter lorsque les conditions météorologiques sont défavorables.



LA POUSSIÈRE

Question :

Et pour la poussière, que faire ?

Réponse :

Malheureusement, je ne peux pas empêcher la production de poussière liée au travail des sols secs, surtout en période de récolte. Cette poussière est également contraignante pour moi. Mais laissez-moi vos coordonnées, je vous préviendrai avant ma prochaine récolte pour que vous puissiez vous protéger.



LE BRUIT



Question :

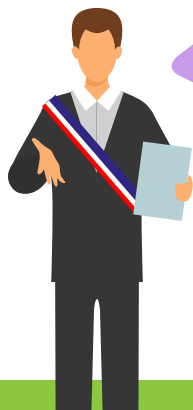
Animaux, moissonneuses... Pourquoi tout ce bruit ?



Réponse :

Pour pouvoir être récoltés dans de bonnes conditions le blé ou l'orge doivent être mûrs et secs (pas plus de 14% d'humidité). Trop humides, les pailles "n'entrent" pas bien dans la machine, le battage est incomplet et je devrais payer un temps de séchage supplémentaire.

Pour moissonner, j'attends que le soleil et le vent aient fait disparaître la rosée matinale des champs. C'est pourquoi je commence la moisson à partir de midi, jusqu'au milieu de la nuit.



Le plus souvent, les nuisances sonores se résolvent à l'amiable. L'agriculteur est par exemple le premier auditeur des aboiements ou bêlements de ses animaux. Si vous lui expliquez calmement pourquoi ces bruits vous dérangent, il fera tout pour diminuer ces désagréments.

Soyez patient, si votre habitation se trouve à proximité d'un champ de blé, la moisson durera au maximum 24 heures ! N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'agriculteur pour qu'il vous prévienne.

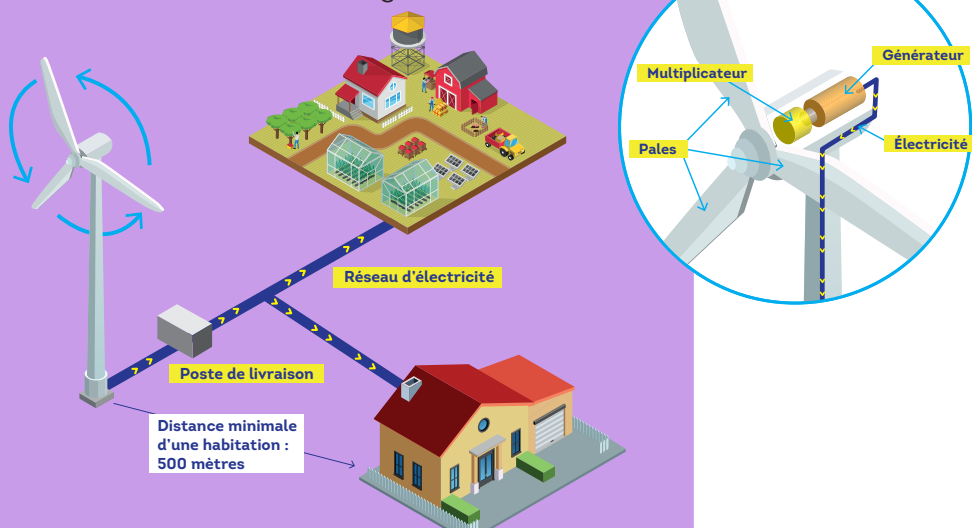
LES ÉOLIENNES



Question :

On voit de plus en plus d'éoliennes, comment ça marche ?

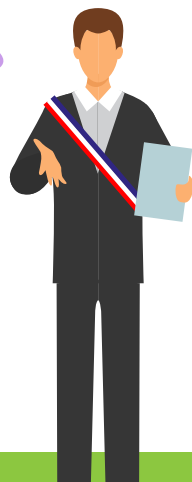
Les éoliennes permettent de transformer l'énergie cinétique du vent en énergie mécanique pour produire de l'électricité. C'est une énergie renouvelable.



Pour atténuer et s'adapter au changement climatique, il est primordial de mettre en place des actions durables et stratégiques à l'échelle de Mauges Communauté : le Plan Climat Air Energie Territorial ou PCAET.

Le territoire produit 13% de l'énergie et 21% de l'électricité qu'il consomme, notamment grâce aux 7 parcs éoliens (soit 28 éoliennes) qui assurent près de 80% de la production d'énergie renouvelable. L'objectif est de porter la part des énergies renouvelables à 32% de la consommation d'énergie du territoire d'ici 2030 et à 50% d'ici 2050.

Pour les plus curieux, Mauges Communauté a réalisé une vidéo qui explique les enjeux de la transition énergétique : https://youtu.be/HTVqyUP_T6M



LA MÉTHANISATION

Question :

Le développement de la méthanisation est-il lui aussi un objectif du PCAET ? Et comment cela fonctionne ?



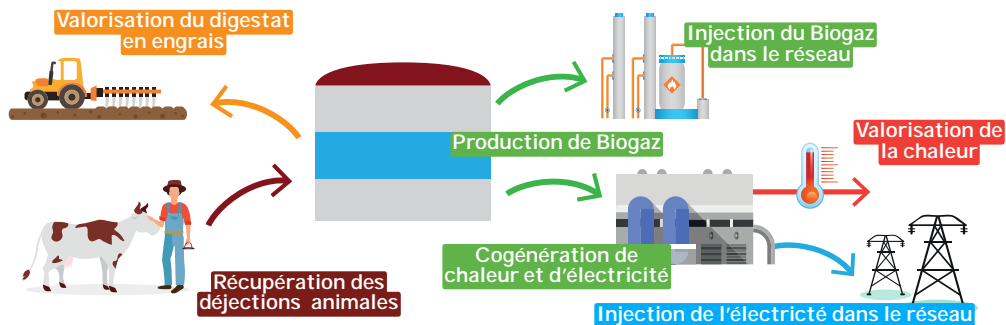
Oui. La méthanisation est un processus naturel qui permet, lorsque les conditions sont réunies, de transformer plus de 90% des matières organiques en méthane, principale composante du biogaz. La maîtrise de ce processus naturel est l'objectif des 3 unités de méthanisation de Mauges Communauté, afin de produire une énergie locale et renouvelable, issue des ressources du territoire.

Réponse :

Mes déchets agricoles sont envoyés vers un "digesteur" : c'est un réacteur biologique où se déroule la fermentation des matières organiques. Cette réaction produit du biogaz qui sera envoyé vers les réseaux de gaz naturel ou valorisé sur le site grâce à une cogénération de chaleur et d'électricité. Les "déchets" résultant de cette réaction sont appelés "digestat" et peuvent être utilisés comme fertilisant dans les champs.



Fonctionnement simplifié de la méthanisation :



Le saviez-vous ?

Pour soutenir les producteurs des Mauges et consommer des produits locaux, favorisez les « circuits courts ».

Certains agriculteurs vendent également leurs produits en direct de la ferme, n'hésitez pas à leur poser la question ! Vous pouvez aussi rencontrer les éleveurs et producteurs lors des marchés.

Plusieurs restaurants scolaires de Beaupréau-en-Mauges ont adhéré à Mon Restau Responsable, pour une cuisine plus saine, de qualité et respectueuse de l'environnement, privilégiant l'approvisionnement local.



Cette charte de bon voisinage a été réalisée par :



les stagiaires "Technicien agricole"
du Centre de Formation de Jallais
Route de Trémentines
Jallais - 49510 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 64 15 65



et la Ville de Beaupréau-en-Mauges
Rue Robert Schuman - CS 10063
Beaupréau - 49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
02 41 71 76 80 / accueil@beaupreaudenmauges.fr